

Introduction.

On peut définir le désir comme la force irréfléchie par laquelle le sujet pose des valeurs dans le monde et est mobilisé vers des fins. En ce sens, le désir paraît ambivalent dans son rapport à la liberté: en effet, par son indépendance à l'égard de la raison, il peut me faire tendre vers des fins que je ne veux pas et qui dès lors m'aliènent. On peut ici penser au personnage de l'avare chez Molière, qui est passionnément mu par son avarice de telle sorte qu'il n'est plus maître de son existence, ou encore au personnage du film *Nymphomaniac* de Lars Von Trier, aliéné par son addiction sexuelle. Le désir semble faire de l'homme un objet plutôt qu'un sujet. Néanmoins, la force du désir peut aussi être interprétée comme la condition de la liberté: c'est parce que l'homme désire qu'il tend vers des buts qui sont les siens plutôt que ceux qui sont déterminés par une volonté extérieure, qu'elle soit d'ordre naturelle (ainsi le désir se distingue-t-il de l'instinct par lequel l'individu est mécaniquement dirigé par sa nature qui lui intime de satisfaire des besoins) ou bien d'ordre sociale (ainsi le désir permet-il sous certaines conditions de se conduire suivant sa propre majorité, sans être conforme à certaines conventions générales). Ainsi, c'est parce que l'homme est un être de désir, qu'il peut avoir une conduite plutôt qu'un simple comportement: le désir a un pouvoir transgressif par lequel l'homme se rend indépendant à l'égard des forces normatives de la nature ou de la société. Le rapport du désir à la liberté n'a donc rien d'évident. Plusieurs problèmes se posent ici: premièrement, dans quelle mesure l'homme est-il sujet de son désir ? Deuxièmement, le désir comme obstacle à la liberté peut-il être dépassé et si oui, comment ? Troisièmement, cet obstacle a-t-il de la valeur ou bien n'est-il qu'une borne ?

Pour ce faire, on procèdera en trois temps. Dans une première partie, on montrera en quoi l'origine du désir peut être transcendante (par l'appartenance de l'homme à une espèce biologique et à une société), mais que néanmoins l'homme peut en devenir le fondement, en consentant de manière authentique à son désir. Dans un deuxième temps, on expliquera selon quelle méthode l'individu peut fonder son désir de manière appropriée, de telle sorte qu'il ne soit pas ici la proie de contraintes arbitraires. Enfin, il s'agira de mettre en évidence la valeur du désir: il n'est pas tant une borne qui empêche le sujet d'accéder à la liberté, qu'une limite constitutive par laquelle la liberté n'est pas un donné mais une construction qui suppose de devenir un sujet, en dépassant par une force d'âme méritante tout ce qui pourrait aliéner le désir.